



Note sur l'enseignement obligatoire

I. Introduction

L'enseignement obligatoire est une préoccupation majeure pour la Fédération des Étudiants Francophones. Car les étudiants qui arrivent dans le supérieur ont été formés par celui-ci. Ils ont été en partie façonnés à son image. L'enseignement obligatoire détermine pour beaucoup le niveau de connaissances de base des étudiants, leur degré d'autonomie et leurs capacités critiques. De plus, la question de l'égalité ou des inégalités sociales - dont la FEF se préoccupe dans le supérieur- se pose dès les premiers pas de l'enfant à l'école, déjà dès la maternelle. Les inégalités dans l'enseignement obligatoire se répercutent dans le secondaire puis le supérieur.

L'objet de cette note est donc de positionner la FEF sur l'enseignement obligatoire, dans la mesure où celui-ci détermine en bonne partie le parcours de l'étudiant dans l'enseignement supérieur. Elle n'est pas l'endroit pour l'établissement d'un état des lieux exhaustif. Pour cela, nous vous renvoyons aux documents cités dans la partie "contexte", qui en offrent un bon aperçu. C'est l'aspect propositionnel qui sera détaillé ici. Celui-ci a été discuté au sein de la FEF ces deux dernières années et ce, particulièrement au sein du groupe de travail sur l'enseignement secondaire pendant l'année 2014-2015. Il faut également mentionner que ce travail et les futures prises de position qui en découleront doivent se faire en bonne entente avec le Comité des Elèves Francophones (CEF), le syndicat des élèves francophones. Celui-ci a par ailleurs été consulté pendant la rédaction de cette position.

Si nous proposons cette note dans le contexte actuel, c'est parce que nous percevons d'important d'écarts entre la perception de la FEF de ce que devrait être l'enseignement - démocratique et émancipateur - et ce qu'il en est dans les faits. Sans toucher à l'obligatoire, nous nous trouvons trop limités pour agir dans le supérieur. Cela nous donne à penser que l'enseignement obligatoire doit être repensé en profondeur. Dans un premier temps, quelques traits saillants de l'enseignement actuel seront décrits, pour planter le contexte. Ensuite, nous proposons une série de mesures concrètes d'amélioration de la situation.

En plus de définir une vision générale sur l'enseignement secondaire, cette note affirme l'importance pour la FEF d'être pro-active dans ses actions sur l'enseignement obligatoire, afin d'influencer l'agenda politique. Elle reconnaît également que l'enseignement ne peut être dissocié de la société qui le produit. En annonçant sa volonté d'instaurer un enseignement démocratique et émancipateur, la FEF affiche aussi sa volonté de contribuer à une société également démocratique et émancipatrice.

II. Contexte

A. UN ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE INÉGALITAIRE MARQUÉ PAR LA SÉGRÉGATION

En Belgique, d'aucuns pensent que l'enseignement obligatoire est démocratique et que tout le monde a sa chance à l'école. Mais ce qui est vrai dans les discours et dans l'idéal qu'on se fait de l'enseignement ne l'est malheureusement pas dans la réalité. Des inégalités sociales et culturelles sont présentes et n'ont que peu diminué avec le temps. Certains élèves ont toujours beaucoup plus de chance que d'autres d'accéder aux bonnes écoles, ou simplement de réussir leur année. Ce que les dernières statistiques nous montrent, c'est que le milieu socio-économique d'origine de l'élève joue un rôle important. Leur trajectoire scolaire est, dans un certain nombre de cas, davantage prédite à partir de leur origine socio-économique que par leurs capacités ou leur motivation.

Ainsi, de nombreuses études (dont celle menée par Delvaux et Joseph en 2002¹, ou Hindriks et Verschelde en 2010² ou encore Hindriks et Lamy en 2014³) montrent que le fait de suivre une filière (technique, général,...) en secondaire est lié à l'origine socio-économique. L'on observe ainsi un enseignement à deux vitesses : d'un côté, les élèves de milieu aisé composent l'enseignement général (plus de 85% des élèves les plus aisés sont dans l'enseignement général) ; de l'autre, les étudiants de classe populaire fréquentent majoritairement l'enseignement technique, professionnel ou spécialisé (plus de 70% des élèves les moins aisés sont dans le technique, le professionnel ou le spécialisé) (APED, 2014⁴). Aller dans une filière plutôt qu'une autre n'est donc pas un choix délibéré comme on pourrait le croire (selon si on préfère le travail "manuel" ou "intellectuel" ou autre), mais dépend du niveau socio-économique et de la décision du conseil de classe. Si le choix dépendait uniquement des compétences des élèves, il y aurait autant de gens de chaque classe sociale dans les différentes filières, ce qui n'est pas le cas. Ce qu'on observe, c'est que les élèves entrent d'abord

1 Et dont les résultats ont été repris dans un rapport de recherche (en 2003): "Les espaces locaux d'interdépendance entre écoles: étude de cas en Belgique francophone". Les annexes de ce rapport sont disponibles au lien suivant: <https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cris/documents/AnnexesRappUEens.pdf> . A la page 28, se trouve un schéma illustrant le lien entre la filière suivie et l'origine sociale.

2 HINDRIKS, J., VERSCHELDE, M., "L'école de la chance", *Regards économiques*, n°77, février 2010. Disponible sur le lien suivant: http://www.regards-economiques.be/images/reco-pdf/reco_88.pdf

3 HINDRIKS, J., LAMY, G., "Back to school, back to segregation?", *Core Discussion Paper*, 2014/66. Disponible sur le lien suivant: http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/core/documents/coredp2014_66web.pdf

4 APED, "Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions des inégalités sociales", Bruxelles, janvier 2014. Disponible sur le lien suivant : <http://www.skolo.org/spip.php?article1656>

en général, puis que ceux de milieu populaire décrochent petit à petit. Via des mécanismes de relégation, ils quittent le général pour aller dans les autres filières (d'où les statistiques étonnantes et inexplicables autrement). Cette relégation pose au moins deux problèmes. D'abord, il est très difficile pour les étudiants issus de filières techniques ou professionnelles (majoritairement de milieu populaire) d'arriver ou de réussir des études supérieures, car la formation ne les y prépare pas. Si certains y arrivent, ce n'est pas le cas de la plupart et ils font figure d'exception.

La relégation exclut donc les élèves de milieu populaire des filières générales et donc de l'enseignement supérieur⁵. Elle est, par ce biais, une des causes principales des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Ensuite, la relégation entraîne la dévalorisation actuelle des études techniques et professionnelles. Or, étudier dans ces filières devrait être tout aussi honorable que d'étudier le programme des études générales. Cette relégation pose donc aussi un problème d'image, qui la fait s'auto-reproduire. De nombreux politiciens souhaiteraient revaloriser les filières techniques et professionnelles, mais peinent à proposer des solutions concrètes. La solution la plus probable serait de mettre fin au système de relégation (par exemple, via un tronc commun plus long), et les filières se revaloriseraient d'elles-mêmes.

Cette ségrégation sociale n'est pas propre aux filières, mais traverse plus largement l'ensemble du système scolaire belge, menant à la création d'écoles dites "ghettos" ou "huppées" (Felouzis et Perroton parlent en ce sens de "spécialisation sociale et ethnique des établissements"⁶). Certaines écoles attirent des élèves de milieu socioéconomique plus aisés, et d'autres d'origine sociale moins favorisée. Il y a donc une absence de mixité sociale entre les écoles. Cette situation a diverses causes, dont le fonctionnement du système scolaire belge en "quasi-marché" (les parents disposant d'une liberté importante concernant le choix de l'établissement dans lequel ils souhaitent inscrire leur enfant). Au niveau des conséquences, outre le caractère inégalitaire du système (l'absence de mixité sociale augmentant par exemple les inégalités de résultats entre élèves selon leur origine sociale), de nombreuses recherches, dont celle de Monseur et Crahay, montrent le caractère globalement inefficace de la ségrégation sociale et ethnique des établissements scolaires: "sur la base d'une revue circonstanciée des études internationales (IEA et PISA), Crahay (2000 et 2007) a pu constater, qu'en règle générale, les systèmes d'enseignement les plus égalitaires sont également les plus efficaces"⁷ Aussi, au sein des écoles, il y a

5 Notons que même les élèves d'écoles générales dites « poubelles » partent avec un handicap certain. Ce n'est pas qu'une question de filière, mais d'un enseignement à deux vitesses.

6 FELOUZIS, G., PERROTON, J., "Grandir entre pairs à l'école: ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/15, n°180, p94.

7 MONSEUR, C., CRAHAY, M., "Composition académique et sociale des établissements, efficacité et inégalités scolaires: une comparaison internationale", *Revue française de Pédagogie*, n°164, juillet-septembre 2008, p58.

également une ségrégation selon les cours à option. Ainsi, les options de mathématiques fortes sont, en moyenne, fréquentées par des élèves de milieu favorisés⁸, ce qui fait que les classes ne sont pas homogènes, et que certaines concentrent des jeunes de milieu populaire tandis que d'autres rassemblent ceux de milieu favorisé. En somme, il existe une absence de mixité sociale entre écoles, ainsi qu'au sein des écoles et des classes. Et, à l'heure actuelle, bien timides sont les mesures pour lutter contre cette ségrégation.

Le milieu social de l'élève a aussi un impact important sur les résultats scolaires. Une étude dirigée par Nico Hirtt (2014) montre que les élèves les plus pauvres ont une moyenne deux fois plus faible que celle des plus aisés aux tests PISA de lecture et de mathématique de base. Et que la réussite à ces mêmes tests est 50% plus importante dans les écoles générales que dans les professionnelles. La réussite est donc liée à différents facteurs, dont plusieurs (comme l'origine socio-économique) n'ont rien à voir avec la motivation ou le talent.

Dès lors, en observant les effets des inégalités sociales dans l'affections de l'école, de la filière et de la réussite, plusieurs auteurs concluent, que "la Belgique est, avec la France, le pays d'Europe occidentale dont l'enseignement est le plus inéquitable" (APED, 2014). Rien d'étonnant que l'enseignement supérieur soit, dans sa digne suite, également inégalitaire, ce qui est attesté par de nombreuses études. Une étude exhaustive dans ce sens est celle coordonnée par Catherine Vermandele en 2010 montrant, entre autres, que les étudiants universitaires ont des parents presque 3 fois plus diplômés que ceux des autres jeunes belges⁹. Étonnamment, ce fait est ignoré par la plupart des citoyens et des décideurs. Une information large est donc importante envers le grand public et dans les classes et les auditoriums de l'enseignement supérieur (surtout dans les programmes qui forment les futurs enseignants), car c'est sur cet enseignement obligatoire que le supérieur est construit. Plus qu'une information, il est également important de proposer des solutions concrètes pour améliorer le système. Néanmoins, à l'heure actuelle, on sent régulièrement un défaitisme au sein de dirigeants de l'enseignement supérieur. Certaines personnes considèrent presque *normal* que l'enseignement supérieur, construit sur cette base, soit réservé aux élèves majoritairement aisés issus du général et donc issus de milieu favorisé. Or, il serait une erreur de considérer cette situation comme normale et acceptable. Il convient, au contraire, de ne pas acter ces inégalités, mais les dénoncer et de proposer des alternatives.

8

http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/enseignement_et_recherche_scientifique/Revue_Faits___Gestes_n_7.pdf&hash=cde292d0384e418e0e0ac35b172cdf90aed5efdb

9 VERMANDELE, C., PLAIGIN, C., DUPRIEZ, V., MAROY, C., VAN CAMPENHOUDT, M. & LAFONTAINE, D., « Profil des étudiants entamant des études universitaires et analyse des choix d'études », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, 2010, 78, 3-58.

B. UN ENSEIGNEMENT QUI FORMATE PLUTÔT QU'ÉMANCIPER

Le décret Mission de 1997 indique que l'objectif de l'enseignement est de former des Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS) et émet une série de déclarations d'intentions en ce sens. La FEF adhère à cette vision d'enseignement émancipateur. Toutefois, entre ce qu'on voudrait qu'il soit et la réalité des pratiques, il y a un gouffre. Comment se fait-il que bon nombre de jeunes ne veulent pas aller à l'école car ils n'y trouvent pas du sens ? Pourquoi le débat ou la créativité ne sont presque pas stimulés à l'école ? Comment expliquer que l'école ne parvienne pas à former des étudiants qui ont le goût et l'envie de s'engager ? Sur ce dernier aspect, une étude de l'APED en 2008¹⁰ montre que la majorité des élèves de rhéto (après au moins onze ans d'études donc) sont peinés à comprendre les bases des enjeux sociaux, environnementaux ou économiques contemporains. Une étude de l'AGL en 2014 montre que les étudiants universitaires de BAC1 n'y arrivent pas beaucoup mieux¹¹. Une dernière étude, de l'APED toujours (2015), montre que la plupart des élèves ne connaît pas les enjeux climatiques ou énergétiques¹². Comment développer la citoyenneté sur cette base ? Notre lecture est que la structure de l'école n'a pas été pensée (et ne l'est hélas toujours pas pour l'essentiel) pour stimuler l'esprit critique, la créativité, le développement de soi et l'engagement (voir les travaux de Ken Robinson¹³).

Pour que les élèves deviennent des citoyens critiques, il est d'abord important qu'ils reçoivent les connaissances de base pour comprendre la société. Ainsi, il faut avoir une idée de l'ampleur des inégalités ou de l'urgence écologique pour se positionner ou s'engager vis-à-vis de luttes sociales ou environnementales. L'école a un rôle à jouer dans ce sens, même si elle n'est pas seule à l'avoir. Ensuite, il faudrait qu'il existe des espaces dans l'école où la confrontation d'idée et le débat puissent se déployer. Que ce soit sur des sujets sociétaux, ou très concrètement sur les problèmes et la gestion de l'école. Ces deux éléments sont fort peu présents dans l'école actuelle (hors des pédagogies alternatives).

10 Les résultats de l'étude sont disponibles sur le lien suivant: <http://www.skolo.org/spip.php?article486>

11 AGL, Étudiants : critiques et citoyens ? Enquête sur les savoirs critiques auprès des étudiant(e)s de l'UCL de BAC1. Les résultats de l'étude sont disponibles sur le lien suivant:

<http://www.aqlouvain.be/site/attachments/article/685/%5BAGL%5D%20Esprit%20critique%20et%20citoyen%20-%20l'Universit%C3%A9%20-%20r%C3%A9sultats%20et%20analyse%20d'%20l'AGL.pdf>

12 Les résultats de l'étude sont disponibles sur le lien suivant: <http://www.skolo.org/spip.php?article1827>

13 Ou cette vidéo qui en donne un aperçu : <https://www.youtube.com/watch?v=e1LRvYb8lE>

C. Le projet d'un enseignement démocratique et émancipateur

Pour la FEF, l'enseignement fondamental au XXI^{ème} siècle doit concourir à deux objectifs majeurs, qui font directement écho aux problèmes de fond exposés ci-dessus. Ceux-ci sont cohérents avec les objectifs définis par la FEF pour l'enseignement supérieur, dans sa note d'orientation générale de 2013¹⁴.

Premièrement, l'enseignement doit pouvoir remettre en cause la stratification sociale plutôt que de la reproduire et la renforcer. Pour cela, il requiert d'être réellement accessible à tous les étudiants, indépendamment de leur origine. La condition économique, culturelle ou sociale de chacun d'entre eux ne peut être un facteur qui détermine l'accès ou la réussite de l'enseignement. Cet idéal est aujourd'hui loin d'être réalisé, dans le fondamental comme dans le supérieur¹⁵. La FEF se doit donc de combattre les inégalités économiques et financières (liées aux coûts directs et indirects d'une année d'enseignement), mais aussi de combattre les inégalités sociales liées à la ségrégation scolaire (due aux filières différentes selon le niveau socio-économique, ou à la non-mixité entre écoles ou classes). Enfin, la FEF vise la suppression des inégalités de capital culturel (inégalités de savoir), qui sont dues aux inégalités dans l'éducation familiale, et au type de culture dominante (essentiellement abstraite) dans l'enseignement.

En second lieu, l'enseignement se doit de donner aux étudiants les outils pour s'épanouir, se découvrir et trouver leur place comme acteur de la société. Dans un monde complexe et en mutation, une des conditions d'une émancipation passe par le développement d'une faculté d'analyse critique du savoir et des évidences qui sont relayées dans l'enseignement comme dans la société. Il importe également que les étudiants soient dotés des outils pour devenir des citoyens engagés, capables de changer et d'améliorer la société. Cette volonté rejoint celle du décret de 1997 organisant l'enseignement fondamental, où la Communauté française fixe comme objectif la formation de « CRACS » : des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Il s'avère que si la plupart des chartes pédagogiques et des discours officiels reprennent ces qualificatifs, l'enseignement actuel peine à former de tels CRACS, en témoigne l'étude de l'APED en 2008 ou celle de l'AGL de 2014 sur les savoirs critiques. La FEF se fixe donc comme objectif général la modification des structures et des

14 « Note pour un refinancement pour un enseignement démocratique et émancipateur »

15 VERMANDELE, C., PLAIGIN, C., DUPRIEZ, V., MAROY, C., VAN CAMPENHOUDT, M. & LAFONTAINE, D., « Profil des étudiants entamant des études universitaires et analyse des choix d'études », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, 2010, 78, 3-58.

contenus de l'enseignement afin de le rendre émancipateur. Cela doit passer par une modification des contenus enseignés (donner les connaissances de base pour se construire un avis) mais aussi des méthodes (ouvrir de véritables moments de débat, rendre les élèves réellement acteurs de la démocratie à l'école et dans la classe)

III. Propositions pour un enseignement démocratique et émancipateur

La plupart des acteurs de l'enseignement ou politiques se reconnaîtront dans une vision large d'un enseignement démocratique et émancipateur, pas grand monde n'est pour un enseignement inégalitaire et aliénant. Néanmoins, beaucoup ne mettent pas en avant des moyens d'actions concrets permettant d'avancer dans ce sens. L'objectif de cette note, au-delà d'une vision générale, est dès lors de proposer une série de pistes afin que la vision ne reste pas lettre morte. Elles sont séparées selon les deux axes développés ci-dessus (démocratique et émancipateur), même si, dans bien des cas, les propositions jouent sur les deux tableaux en même temps.

Ces propositions, débattues au sein de la FEF entre 2013 et 2015, sont formulées de manière à former un tout. Une mesure prise individuellement peut sembler saugrenue ou peu efficace, car c'est l'ensemble d'entre elles qui permettra des modifications sensibles du système éducatif. S'agissant pour la plupart de mesures qui visent à modifier la structure du système d'enseignement (plutôt que des aménagements à la marge), il est probable qu'elles ne soient pas toutes mises en œuvre dans un futur proche. Toutefois, aucune n'est irréaliste et même les plus osées ont déjà été essayées dans d'autres pays, avec fruit (notamment les pays scandinaves, où l'enseignement est le plus égalitaire et performant). L'ensemble des propositions constitue dès lors une base solide pour porter une voix ambitieuse sur l'enseignement obligatoire.

A. PROPOSITIONS POUR UN ENSEIGNEMENT DÉMOCRATIQUE

Pour rendre l'enseignement supérieur démocratique, il est indispensable de fournir des efforts pour rendre l'enseignement obligatoire égalitaire et efficace, par le biais, notamment, de la mixité sociale. Il importe de proposer des solutions dans ce sens et ce, à trois niveaux : au niveau des filières (tronc commun), au niveau des établissements (une nouvelle méthode d'assignation) et au niveau des élèves (une réelle gratuité, davantage de moyens pour l'aide à la réussite, la limitation du redoublement)

- Un tronc commun polytechnique jusque 16 ans

Une première proposition est l'instauration d'un tronc scolaire commun jusque 16 ans. Il s'agirait d'une fusion des filières générales, professionnelles et techniques avec pour objectif la création d'une école « polytechnique », permettant d'octroyer aux élèves un solide socle de base commun. Cette filière aborderait savoirs intellectuels, artistiques et manuels, afin de rompre avec cette distinction coutumière. L'aspect « polytechnique » sera détaillé dans la section qui aborde le caractère émancipateur de l'enseignement.

Pour ce qui est de sa dimension démocratique, le tronc commun permet de sérieuses avancées, car, en fusionnant les filières, il supprime la relégation de la filière générale vers les autres, et élimine un instrument de ségrégation sociale important. Pour rappel de la section « contexte », les filières sont socialement marquées : les élèves de milieu populaire se retrouvent essentiellement en filière technique et professionnelle ; les élèves de classes moyennes ou aisés en générale. Ces filières sont ce qu'on appelle des « filières de relégation », où les élèves atterissent après avoir échoué en général. Le choix des filières techniques et professionnelles est donc très rarement volontaire, mais est essentiellement influencé par des caractéristiques sociales, économiques, familiales, etc. Fusionner ces filières permet donc d'en casser la logique et de réduire la ségrégation scolaire qui était causée par celles-ci.

- Une nouvelle méthode d'assignation des écoles aux élèves

Dans le « contexte » de cette note, nous avons montré en quoi il existe aujourd'hui une ségrégation sociale entre les écoles et en quoi elle pose problème. Or, afin d'organiser une école démocratique, il faut garantir une mixité sociale dans chaque établissement. Pour cela, une régulation dans les inscriptions serait bienvenue, pour limiter le fait que des gens de même milieu social se regroupent dans certaines écoles de manière souvent inconsciente. Quelques règles simples permettront de concilier deux objectifs, celui de la mixité sociale tout en offrant des alternatives aux élèves.

Nous proposons une méthode d'assignation par défaut d'une école aux élèves, dès la maternelle, tout en permettant à ceux-ci de changer par la suite. Dans ce système, qui existe dans certains pays scandinaves, chaque élève se voit proposé une école pour toute sa scolarité (de la primaire aux secondaires). Cet établissement lui est proposé sur base de deux critères : le lieu d'habitation et le revenu des parents. Et l'élève possède une priorité pour être inscrit dans l'établissement qui lui est assigné, et

ce jusqu'à une date butoir. A partir de cette date, chacun est libre de rechercher et demander une place dans l'école de son propre choix.

Cette méthode d'assignation prioritaire mais non obligatoire, laisse un bon équilibre entre l'assurance d'offrir une place à chaque élève dans une école près de chez lui, la garantie d'une mixité sociale et les échanges dans les écoles ainsi que de laisser une marge de manœuvre à tous pour choisir un autre établissement que celui proposé.

- Une réelle gratuité de l'enseignement

L'article 24, §3 de la Constitution prévoit la gratuité de l'enseignement¹⁶. Toutefois, dans les faits, la gratuité n'est pas respectée, car de nombreux établissements demandent aux parents de prendre en charge une partie des frais de l'établissement. Une enquête de la Ligue des Familles en 2012 révèle que le coût moyen d'une année d'études est de 413€¹⁷. On est donc loin de la gratuité. Si l'on souhaite réduire les barrières financières à l'enseignement secondaire, appliquer les prescrits de la constitution et réaliser la gratuité est donc un pas à franchir.

- Davantage de moyens pour l'aide à la réussite

L'aide à la réussite et les remédiations sont un facteur de réussite. Débloquer du budget et soutenir les initiatives visant l'aide à la réussite permet donc une amélioration de la qualité de l'enseignement et de la réussite. Par ailleurs, l'échec affecte davantage les élèves de milieu populaire, qui, de par un soutien familial en moyenne moindre, ont en moyenne des taux de réussite inférieurs¹⁸. L'aide à la réussite concourt donc également à l'objectif de démocratisation de l'enseignement. Elle permet aussi de diminuer le recours à des cours particuliers, qui sont souvent très chers et donc non-accessibles à de nombreux élèves.

- La limitation du redoublement

Le redoublement est traditionnellement envisagé comme une manière pour un(e) étudiant(e) en difficulté de passer un an pour se remettre à niveau. Or, ce n'est pas si simple. Les études récentes montrent tout d'abord que le redoublement est bien peu efficace et qu'il ne parvient pas tout à fait à remettre à niveau¹⁹. Les élèves qui redoublent n'ont donc pas beaucoup plus de chances de progresser que si d'autres

16 « L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. »

17 <https://www.laligue.be/association/communique/2012-09-01-etude-le-cout-de-la-scolarité-une-enquete-une-campagne-une-proposition-de-la-ligue-des-familles>

18 Voir « LA FÉDÉRATION WALLONIEBRUXELLES EN CHIFFRES », édition 2015.

19 Par exemple, voir ce billet : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26691>

dispositifs auraient été mis en œuvre. Mais les études montrent également que le redoublement possède de nombreux défauts.

Premièrement, il constitue une expérience douloureuse : une étude menée en France montre qu'il s'agit, pour les interrogés, de l'expérience la plus douloureuse de leur vie après la disparition de proches²⁰. Deuxièmement, le redoublement est socialement injuste : il touche davantage les jeunes issus de milieu social défavorisé. Cela est dû au fait qu'ils ont un taux d'échec plus élevé dû à des facteurs comme un soutien parental moindre (moins d'argent pour faire appel à une aide extérieure payante, moins de parents eux-mêmes diplômés,...), mais cela est également dû à un biais des conseils de classe qui les pénalisent davantage²¹. Dernièrement, le redoublement coûte cher. Son coût est estimé à plus de 6% du budget de l'enseignement, selon les Indicateurs de l'enseignement 2012²², ce qui est une somme colossale. Au vu des précédents éléments, il semble que le redoublement ne soit pas une solution qui vaille cet investissement.

Si le redoublement est inefficace, douloureux, antisocial et coûteux, il est important de se poser la question de son maintien. Plusieurs pays l'ont supprimé, dont les pays scandinaves, et arrivent à faire des performances parmi les meilleurs au monde en matière d'enseignement, que ce soit aux tests PISA ainsi qu'en termes de mixité sociale. La FEF se positionne donc en faveur des mesures et des pédagogies qui visent à limiter au maximum le redoublement. Il s'agit donc de développer des outils pour répondre à l'échec d'une année, qui est un problème réel, autrement que par le redoublement. L'aide à la réussite, mentionnée ci-dessus, ou les pédagogies alternatives, sont des directions vers lesquelles aller.

B. PROPOSITIONS POUR UN ENSEIGNEMENT EMANCIPATEUR ET CRITIQUE

Les propositions envisagées ci-dessous visent à ce que l'enseignement forme des CRACS, conformément au décret mission de 1997. Les études de l'APED et de l'AGL montrant que ce n'est pas le cas aujourd'hui, il y a lieu de mettre en place une série de réformes, si l'on tient vraiment à cœur un enseignement critique et citoyen.

- Un tronc commun *polytechnique* jusque 16 ans

20 14 « Le redoublement. Maladie honteuse ou seconde chance ? », Le Monde de l'Education, n° 227, 1995, 40-52.

21 Ref nécessaire)

22 422 millions d'euros

Un tronc commun polytechnique constitue en une fusion des filières existant aujourd'hui (générale, technique, professionnelle, artistique,...). Il permettrait de mettre fin à la scission qui est faite depuis des décennies voir des siècles entre les savoirs intellectuels, techniques et artistiques. Réconcilier techniques, intellect et arts au sein d'un cursus commun permettrait à chacun de pouvoir être formé à un plancher minimal dans tous ces aspects de la société. L'objectif de l'école jusqu'à la fin de l'adolescence n'est pas de fournir une spécialisation directe, où la moitié des élèves qui n'utilisera que sa tête, et l'autre que ses mains. Il est plutôt de transmettre des savoirs généraux aux élèves, pour leur permettre de s'orienter dans leur choix de vie futur. Et ces savoirs généraux ne peuvent faire l'impasse sur la connaissance et l'utilisation de techniques, d'arts, ou de savoirs plus intellectuels. Il y a donc lieu de réunifier les savoirs dans un tronc commun. Il s'agit, en outre, d'une façon d'assurer la continuité dans entre primaire-secondaire afin d'éviter une rupture dans le processus d'apprentissage

Le contenu précis de ce tronc comme n'est pas à définir dans cette note. Il y aurait lieu avant cela de mettre en place une réflexion générale sur l'enseignement. En interrogeant notamment les contenus, mais aussi la pédagogie et l'articulation entre école et activités extra-scolaires ((re)faire de l'école un lieu de vie ?), afin de déterminer le contenu précis de ce tronc commun. Combien d'heure de français, de math ? La question est encore loin d'être celle-là. C'est donc la volonté d'une formation polytechnique, jusque 16 ans, qui est véhiculée ici, avec une volonté d'unifier les savoirs. Dans cette optique, et à court terme, nous nous positionnons également en faveur de dispositif visant à favoriser l'interdisciplinarité au sein des classes et des écoles (via, par exemple, des projets interdisciplinaires, ou des journées dédiées,...).

- Des cours de philosophie et débats contemporains

La FEF propose que les cours de citoyennetés créés récemment se présentent comme des cours de « *Philosophie et débats contemporains* », afin de favoriser le questionnement et l'esprit critique des élèves. Cette appellation permettra d'éviter que le cours « de citoyenneté » ne devienne un cours de « morale civique » qui ne formerait les élèves qu'à une citoyenneté mal définie, obéissante et soumise. La FEF met aussi en évidence l'importance d'aborder des enjeux de société actuels, plus transversaux que le « vivre ensemble » : question écologique, fait religieux, migrations, mouvements sociaux, crises économique et sociale,... Par souci de cohérence et d'ancrage dans le cursus, ce cours devrait remplacer l'ensemble des heures actuelles de cours philosophiques. Par ailleurs, il est primordial que tous les élèves puissent profiter de cet enseignement qui, dès lors, transcenderait la logique discriminante des réseaux.

Le mot « philosophie » indique que bien des débats prennent racine dans des réflexions sur les conceptions du monde et de la société. Des sujets comme la religion (la place de l'islam, du christianisme et des autres traditions dans notre société), l'austérité budgétaire, la crise écologique,... peuvent être abordés dans toutes leurs dimensions dans un cours dont l'intitulé contient « débat ». Il ne s'agit pas d'évacuer la religion ou la morale des cursus de l'enseignement, mais bien de les aborder selon un autre angle : comme faits de société (et non comme dogmes), qu'il convient de mettre en dialogue selon une approche inspirée de la philosophie. Car ces cours ont été conçus dans un contexte de guerre scolaire du début de la seconde moitié du XXème siècle, et ils n'ont été que peu questionnés depuis. La séparation entre deux réseaux auxquels ils font référence n'est plus un élément de démarcation pertinent aujourd'hui. Il convient donc de les remplacer.

- Conseils de classe toutes les semaines

Un élément essentiel pour former des citoyens est de leur faire vivre l'expérience de la démocratie. Mais pas une expérience abstraite où une série d'institutions civiques sont étudiées, mais par une pratique au jour le jour de celle-ci. Nous proposons dès lors l'instauration de conseils de classe, intégrés dans la grille horaire, réunissant chaque semaine les élèves de la classe avec un de leurs professeurs. Ces dispositifs existent déjà et avec succès dans plusieurs écoles aujourd'hui. Ils sont l'occasion pour les élèves de discuter sur une série de sujets de l'école et de donner leurs avis par rapport au cours ou à d'autres aspects de l'école, afin d'améliorer leur quotidien et pourquoi pas porter des projets ou des visions. Il est évident qu'une organisation adéquate est à mettre en place pour que ces conseils de classe puissent être un véritable lieu d'expression. Si c'est le cas, ils peuvent constituer le socle pratique d'une expérience de la démocratie et de l'enseignement à l'école, plus satisfaisante que le système actuel des délégués.

- Promouvoir et financer les pédagogies alternatives

Les pédagogies traditionnelles (*un prof parle, les élèves écoutent en se taisant*) ont montré toute une série de limites, autant en termes d'appropriation du savoir, qu'en termes de plaisir d'apprendre pour l'élève, ou qu'en termes de capacité à former des citoyens engagés. Or, de nombreuses autres manières de concevoir l'enseignement ont été mises en pratiques durant l'histoire, et de nombreuses le sont encore aujourd'hui.

Pédagogies Freinet, nomades, mutuelles, institutionnelles,... il existe une flopée de pédagogies alternatives. Notre position est qu'il convient de mettre en œuvre une diversité d'approches pédagogiques en communauté française. Que ce soient celles qui

remettent en question l'évaluation, la hiérarchie prof-élève, l'organisation de l'école, l'individualisme de l'apprentissage, l'absence de prise des élèves sur le contenu des cours, etc. Ces pédagogies sont à favoriser plutôt qu'à décourager. Il convient donc pour la Communauté française de subsidier ces établissements sans pour autant mettre à mal leurs conceptions pédagogiques. Nous demandons également que ces pédagogies soient assorties d'un aspect pratique lors de la formation initiale et continue des enseignants (où elles sont déjà enseignées), et qu'elles soient mises en place dans des écoles accueillant tous types de public.

IV. Menaces actuelles pesant sur l'enseignement secondaire

A. LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION ET LES ÉTUDES EN ALTERNANCE

Depuis quelques dizaines d'années, l'école s'ouvre progressivement, et de plus en plus, au monde qui l'entoure. Elle augmente ses contacts et partenariats avec de nombreux acteurs sociétaux : parents, associations diverses, entreprises,... D'une part, ces liens peuvent mener à des projets et collaborations positifs: implication des parents dans la vie de l'école et meilleur suivi de la scolarité de leurs enfants, dispositifs d'accrochage scolaire avec des acteurs extérieurs à l'école,... Mais, d'autre part, il nous semble que certains liens peuvent être porteurs de menaces dans la défense d'un enseignement critique et émancipateur, tel que nous le défendons dans cette note.

Les liens et partenariats qui nous semblent menaçants pour la formation de CRACS (des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires) sont ceux qui mènent à la marchandisation de l'enseignement. Il s'agit du phénomène par lequel on transforme l'enseignement en un bien marchand, dont le but n'est pas nécessairement d'émanciper l'élève, mais bien de lui donner des compétences directement attendues par les industries du secteur auquel il serait dédié. En effet depuis des années se popularise le discours selon lequel plus de formation serait le moyen le plus efficace de lutter contre le chômage. Et donc, qu'il faudrait adapter l'enseignement pour qu'il colle plus aux besoins des entreprises. Cette logique se fait déjà sentir dans le supérieur mais le secondaire n'est pas épargné.

Premièrement, la promotion de la formation en alternance en est un élément. Le principe de cette dernière est de réaliser une partie de sa formation dans le monde professionnel. Mais il s'avère qu'il s'agit davantage un moyen de faire employer des

jeunes pour pas cher, sans qu'ils acquièrent des compétences autres que celles qu'ils auraient d'office acquises dès leurs premiers jours de travail. Plus généralement, la promotion de partenariats entre écoles et entreprises est également de plus en plus courante. La « Fondation pour l'enseignement »²³ préconise que « école et entreprises doivent plus que jamais travailler main dans la main pour renouer avec l'excellence à tous les niveaux ». Et la politique de désinvestissement public actuel dans l'éducation (entre autres choses) ne peut qu'accélérer l'émergence de ces partenariats. Aux Etats-Unis, les écoles américaines récoltent chaque année 750 millions de dollars via les publicités diffusées dans les écoles. En France, l'institut Danone promeut « la recherche, l'information et l'éducation sur l'alimentation et la nutrition. », offrant au passage une porte ouverte à Danone dans les cantines scolaires des écoles primaires. L'école devient alors une aide au développement des marchés existants. Et plus que ça, l'école risque de devenir un marché à part entière via la privatisation des écoles. A la Nouvelle-Orléans, par exemple, la quasi-totalité des écoles publiques ont été remplacées par des établissements privés après l'ouragan Katrina, laissant sur le carreau les élèves les plus démunis.

La FEF ne peut que s'opposer à ces logiques marchandes. Dans sa note d'orientation générale²⁴, elle se pose en défenseur d'un enseignement accessible à toutes et tous, et appelait à la destruction de la stratification sociale. Ces deux points sont clairement menacés par la perspective d'un enseignement davantage marchand ou privé. La rentabilité forcée de ces établissements exclue de facto les familles les plus pauvres qui ne peuvent pas se permettre l'accès à ces écoles et la mixité sociale s'en retrouve encore réduite. Le but même de l'enseignement tel que nous le voyons, la formation de CRACS, est mise en péril par la marchandisation. Comment l'élève peut-il développer un esprit critique quand ce sont des marques, dont le moteur est la rentabilité, qui font son éducation ? Comment peut-il se faire une idée fidèle de la société dans laquelle il vit, s'il ne lui est présenté qu'un côté de la réalité ? Si nous considérons que l'enseignement, à tous les niveaux, doit être financé publiquement, c'est bien pour ne pas laisser la place à ces partenariats et défendre la neutralité de l'enseignement.

B. L'INERTIE DES RESEAUX

L'enseignement en Communauté française est divisé entre l'enseignement officiel (public) et l'enseignement libre (subventionné²⁵) qu'il soit confessionnel ou non-confessionnel.

23 Un groupe de promotion des liens entre école et entreprise

24 « Note pour un refinancement pour un enseignement démocratique et émancipateur »

25 Sauf dans le cas des écoles privées

Si cette structure est le fruit d'un rapport de force historique qui eut autrefois une logique, force est aujourd'hui de constater que le maintien des réseaux n'est pas plus dans l'intérêt des élèves que dans celui de l'ensemble de la société.

L'existence de différents réseaux est une source d'inefficacité dans l'enseignement. Les différents pouvoirs organisateurs pensent dans le cadre de leur propre réseau et créent des écoles au sein de celui-ci, au détriment de toute efficacité régionale rationnelle. Ceci aboutit à se faire concurrence entre des établissements de réseaux différents, qui entraîne bien souvent la recherche d'une "image de marque" par certains établissements, qui contribue à la ségrégation scolaire. Au sein d'un réseau unique, les établissements seraient amenés à coopérer et l'offre d'enseignement correspondrait davantage à des choix en fonction des besoins de la population plutôt qu'à un éclatement justifié par des querelles aussi centenaires que dépassées. Pensons à l'absurdité des mécanismes qui compliquent aux diplômés d'un établissement supérieur d'un des réseaux d'être embauchés comme profs d'un autre réseau.

Pour des raisons d'efficacité, pour assurer davantage de coopération entre les établissements, pour assurer une offre d'enseignement qui soit rationnelle et en fonction des besoins de la population et des étudiants, et parce qu'il constitue l'un des meilleurs remparts face aux agressions du marché, la FEF se prononce en faveur d'un enseignement supérieur organisé par la Communauté française dans le cadre d'un réseau unique.

C. UN BAC A LA FRANCAISE

Dans la déclaration de politique communautaire (DPC 2014-2019), le gouvernement PS-CDH annonce sa volonté de « généraliser une épreuve externe certificative en fin de secondaire »²⁶. En 2002, la FEF votait déjà une motion d'actualité concernant « le bac »²⁷, affirmant son opposition à un tel projet. Alors que les inégalités dans l'enseignement obligatoire sont bien établies, une épreuve certificative externe ne ferait que cristalliser ces inégalités. Le modèle démocratique que nous défendons ne peut aller de pair avec un bac qui empêchera des élèves du secondaire d'accéder à l'enseignement supérieur en créant deux catégories d'élèves : ceux avec le bac et ceux sans bac ; les « aptes » et les « inaptes ».

Aussi, un bac serait contradictoire, ou tout au moins inutile, avec le projet de lutte contre le redoublement. Quel sens donner à cette épreuve certificative en fin de

²⁶ DPC 2014-2019, I. Enseignement obligatoire. p.10

²⁷ « Motion d'actualité concernant "le bac" », Conseil Fédéral du 17 décembre 2002

secondaire dans une école ou le redoublement existe de manière purement exceptionnelle, ou il est quasi absent ? Mais cela évoque un débat plus important, celui de l'évaluation des élèves. Alors que nous souhaitons l'instauration de projets pédagogiques innovants, pluridisciplinaires, actifs ..., il est extrêmement du d'évaluer leurs bienfaits avec des grilles d'évaluation standardisées communes à toute la communauté française. Bien que des indicateurs globaux sur notre enseignement doivent exister, il n'est nullement nécessaire d'organiser des épreuves certificatives externes. D'autres dispositifs peuvent être conçus afin d'établir les indicateurs souhaités

D. LE SOUS-FINANCEMENT ET LA PRIVATISATION

L'enseignement obligatoire, tout comme le supérieur, manque de moyens. Cela se ressent essentiellement dans le non-renouvellement de matériel ou d'infrastructures dans bon nombre d'écoles (pensons au boom démographique à Bruxelles qui entraîne une pénurie d'écoles), mais aussi dans la taille importante des classes. Celles-ci sont, dans de nombreux cas, bien trop grandes pour mettre en place des pédagogies efficaces et participatives. Les classes comptent de 20 à 24 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire et de 22 à 29 dans le secondaire (selon la filière et le cycle)²⁸. Or, des chercheurs comme Piketti (2006)²⁹ ou Frederiksson (2011) montrent que réduire la taille des classes permet une amélioration significative des résultats des élèves, et particulièrement des plus faibles (même si un débat existe encore entre les chercheurs). Le manque de budget est la cause principale des classes avec beaucoup d'élèves en Belgique. Mais il crée également une pression sur les établissements, pour qu'ils prélèvent de l'argent là où ils sont contraints d'en trouver, c'est à dire de manière privée. Que ce soit dans les poches des élèves, ou en se liant à des entreprises (on retrouve ici la marchandisation abordée plus haut). Le sous-financement chronique de l'enseignement rend donc difficile la mise en place de certaines politiques pédagogiques, mais il constitue aussi un terrain propice à la privatisation de l'enseignement.

Le refinancement est donc une condition importante pour l'amélioration de la qualité, et pour maintenir son statut de service public. A l'opposé de cela, la Communauté française étant en manque de budget, elle est tentée de réduire les finances de l'enseignement obligatoire. Elle le fait d'ailleurs régulièrement, en essayant de faire le moins de bruit possible. Il s'agit d'une dynamique face à laquelle il faut s'opposer, et, pour avoir un discours audible, demander un refinancement de la Communauté française, afin qu'elle puisse à son tour refinancer l'enseignement.

28 <http://blog.lesoir.be/salledesprofs/2011/11/30/taille-des-classes-voici-les-nouvelles-normes/>

29 <http://www.education.gouv.fr/cid3865/l-impact-de-la-taille-des-classes-sur-la-reussite-scolaire-dans-les-ecoles-colleges-et-lycees-francais.html&xtmc=piketty&xtnp=1&xtr=1>

Notons qu'à l'heure actuelle, certains observateurs de l'enseignement affirment que celui de communauté française est un des plus financé au monde, et donc qu'une diminution du budget ne serait pas vraiment problématique. Pour cela, ils avancent le fait que l'enseignement est financé à hauteur de 6,7% du PIB, ce qui est un des taux les plus élevés de l'OCDE. Argument convaincant ? En fait, si on regarde le financement par élèves (et non le pourcentage du PIB), qui est une mesure du financement plus proche de ce que perçoivent les acteurs, il s'élève à 8.785 dollars PPA. Ce résultat place la Communauté française en seizième position en Europe, ce qui veut dire que, comparativement, le financement par élève en Belgique francophone n'est pas supérieur à la moyenne européenne. L'argument selon lequel notre enseignement serait trop financé par rapport à ce qui se fait ailleurs n'est donc pas correct³⁰. Ceci étant dit, ce n'est pas parce que l'enseignement est sous-financé qu'il n'y a pas énormément de choses à réorganiser dans son sein pour dégager du budget. La suppression des réseaux, la limitation du redoublement, etc. sont des mesures qui permettraient de faire des économies importantes.

V. Conclusion

Cette note a voulu présenter une nouvelle manière de structurer l'enseignement. Une manière radicalement autre, mais aussi pragmatique, puisque chaque élément a été tenté dans d'autres pays, et ce avec fruit. Il ne faut pas être naïf et penser que les propositions émises ici seront mises en œuvre à court terme. Mais les revendiquer dès aujourd'hui est une priorité, à deux égards. D'abord, car ces propositions sont l'opportunité de montrer le contraste entre ce que l'enseignement voudrait et se dit être (démocratique et émancipateur) et ce qu'il est (qui n'est pas ça). Or, ce n'est qu'après une découverte massive de ce contraste que les élèves, parents et citoyens pourront trouver l'énergie de proposer des changements quels qu'ils soient. Ensuite, ces propositions nous permettent de résister au fatalisme. Oui, une autre éducation est possible et des alternatives concrètes existent. Les présenter dans l'espace public est un acte nécessaire pour répondre à celles et ceux qui acceptent les constats noirs sur notre enseignement, mais ne voient pas comment celui-ci peut évoluer.

30 Pour un aperçu plus détaillé de la controverse, voir : <http://www.skolo.org/spip.php?article1692>